



# FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 5 BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## AGRONOMIE CULTURES DURABLES



ANCIENNEMENT : AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

*Formation par Apprentissage*

### OBJECTIFS

Développer de nouvelles compétences en grandes cultures pour faire face aux défis de demain : réchauffement climatique, raréfaction de l'eau, dégradation des sols à travers votre projet professionnel et personnel.



### MÉTIERS

- Chef.fe de culture
- Exploitant.e agricole
- Conseiller.ère/Technicien.ne en développement
- Technicien.ne d'expérimentation
- Technicien.ne de contrôle
- Chef.fe de silo
- Technico-commercial.e en agriculture

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle dans les domaines des ressources végétales, de l'expérimentation ou du développement durable.
- Écoles d'ingénieurs
- Certificat de spécialisation...

Taux indisponibles à ce jour  
(nouveau diplôme)

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

### Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Aucun frais  
pédagogique

Formation  
en Alternance

Partenariat  
sur le territoire

Formation  
semestrielle

100%  
présentiel

Se former en Agriculture



Le CFAA & CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.

	<b>Apprentissage</b>
Lieu de formation	Site du LPAH de Moissac 11 avenue du Sarlac 82200 Moissac
Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien de motivation avec le centre de formation</li> </ul>
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : <b>Août 2024 à Juin 2026</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 350 heures en centre de formation 39 semaines</li> <li>1 925 heures de formation pratique en entreprise 55 semaines + 10 semaines de congés payés pour les contrats d'alternance</li> </ul>
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation de l'ensemble des blocs de compétences pour obtenir le diplôme, possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétence(s).</li> <li>Évaluation en ECCF (évaluations certificatives en cours de formation) par semestre</li> </ul>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir entre 18 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap)</li> <li>Avoir un diplôme de niveau 4 (BAC)</li> <li>Pré inscription sur PARCOURSUP</li> <li>Signature d'un contrat d'apprentissage</li> </ul>

**C.1 S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui : 136 H**

**SAISIR LES ENJEUX DE LA  
RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE  
SE SITUER DANS DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ  
ARGUMENTER UN POINT DE VUE DANS UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ**

**C.2 Construire son projet personnel et professionnel : 212 H**

**S'ENGAGER DANS UN MODE DE VIE ACTIF ET SOLIDAIRE  
S'INSÉRER DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL  
S'ADAPTER À DES ENJEUX OU DES CONTEXTES PARTICULIERS  
CONDUIRE UN PROJET**

**C.3 Communiquer dans des situations et des contextes variés : 110 H**

**RÉPONDRE À DES BESOINS D'INFORMATION POUR SOI ET POUR UN PUBLIC  
COMMUNIQUER EN LANGUE ÉTRANGÈRE  
COMMUNIQUER AVEC DES MOYENS ADAPTÉS**

**C.4 Conduire des productions au sein d'un système de culture : 319.5 H**

**PROPOSER UN ITINÉRAIRE TECHNIQUE PRÉVISIONNEL  
ADAPTER LA CONDUITE D'UNE CULTURE  
METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS CULTURALES  
ÉVALUER À POSTÉRIORI UN ITINÉRAIRE TECHNIQUE**

**C.5 Conduire des expérimentations : 126 H**

**CONDUIRE UNE EXPÉRIMENTATION FACTORIELLE  
SUIVRE UNE EXPÉRIMENTATION SYSTÈME**

**C.6 Organiser le système de production : 157 H**

**ORGANISER LA COMBINAISON DES FACTEURS DE PRODUCTION  
OPTIMISER LA POLITIQUE D'ACHAT DE VENTE  
ASSURER LA QUALITÉ DE L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION**

**C.7 Concevoir un système de culture multi-performant : 152.5 H**

**ÉVALUER UN SYSTÈME DE CULTURE  
PROPOSER UN SYSTÈME DE CULTURE ADAPTÉ AU CONTEXTE**

**C.8 Accompagner le changement technique : 57 H**

**TRANSCRIRE UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU CHANGEMENT TECHNIQUE  
ÉCLAIRER UNE PRISE DE DÉCISION TECHNIQUE DANS LE CADRE D'UN PLAN D'ACTION**

**Enseignement d'initiative locale : 80 H**

**ARBORICULTURE : 40H  
AGROFORESTERIE : 40H**